https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4879

République exemplaire ? Ce n'est pas le cas du rectorat de Dijon !

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : mercredi 17 juin 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Lors de la première matinée des commissions académiques de nomination des enseignants (17 juin 2015), le rectorat (le secrétaire général) a imposé des mutations hors barème pour des conjoints de chef d'établissement, et, croyez nous, pas au fin fond de l'académie !!!

Ce scandale a été dénoncé par le SNES-FSU qui a demandé deux interruptions de séances. Il y a donc deux poids deux mesures, des inégalités dans les affectations. Il y a donc deux sortes de conjoint : celui d'un chef d'établissement qui est bien nommé hors-barème, et celui d'un salarié lambda qui voit passer devant lui un autre collègue !

C'est insupportable, bien loin des valeurs de la République pourtant souvent mises en avant et de la « République exemplaire » promise par le Président Hollande.

Copyright © SNES Dijon